

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT:

3s. 9d., payable invariablement
d'avance.
On ne s'abonne pas pour moins
de six mois.



ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne
2me " etc., 2 cts.
Pour annonces à long terme,
conditions libérales.

Si la guerre est la dernière raison des
peuples, l'agriculture doit en être la pre-
mière.

Emparons-nous du sol, si nous vou-
lons conserver notre nationalité.

PARAISANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

DES CÉRÉALES:

De l'Avoine. (Suite.)

Parmi les différentes espèces d'avoine on rencontre encore l'*avoine patate*, qui a le grain blanc, court, mais pesant et farineux. Cette variété s'est beaucoup accrue depuis un certain nombre d'années, en Angleterre. Un défaut qui a retardé jusqu'ici son extension, c'est qu'elle est sujette au charbon.

L'*avoine* de Georgie qui est encore inconnue ici et peu répandue en France, a le grain d'un blanc jaunâtre. Ce grain est remarquablement gros, lourd et de si bonne qualité qu'il faut éviter de le donner en trop grande quantité aux chevaux; il n'a d'autre inconvénient que la dureté de son écorce, qui le rend d'une mastication difficile pour les animaux âgés. Sa paille est grosse, élevée, mais douce et fort bonne comme fourrage. Ses feuilles sont très larges. Précoce et féconde, cette variété nous paraît devoir attirer l'attention des cultivateurs.

L'*avoine unilatérale* est facile à reconnaître à ses panicules resserrées. Ses grains, soutenus par de très courts pédicules, s'inclinent tous du même côté. Il y en a de deux variétés, l'une à grains blancs, l'autre à grains noirs. Cette dernière est extrêmement productive dans les bons terrains. Mais, dans les terrains pauvres, sa graine est maigre et d'un faible poids, et dans ce dernier cas, elle est sujette à *échauder*. L'*avoine unilatérale* blanche, est remarquable par la force et la hauteur de sa paille. Elle réussit mieux sur les terres pauvres que la noire.

L'*avoine nue* diffère des autres espèces par ses épillets de quatre à cinq fleurs réunies en petites grappes, et par la disposition de ses grains à sortir tout mondés de la balle par l'effet du battage. Cette espèce est recherchée pour la confection du gruau.

L'*avoine courte* a les feuilles courtes, d'un vert blond;—la panicule est lâche et légère;—les barbes sont plus courtes que celles de autres espèces;—les grains sont aussi sensiblement plus courts: Cette espèce est regardée comme préférable à toute autre pour l'emploi des mauvais terrains. Elle s'élève beaucoup et est très hâtive. Son grain, à volume égal, est moins nourrissant que celui de l'espèce ordinaire, mais, dit-on, plus sain. Ses tiges longues et fines, produisent un excellent fourrage:

CHOIX ET PRÉPARATION DU TERRAIN.

Si l'orge préfère les régions chaudes et sèches, l'avoine préfère celles qui sont fraîches et un peu humides. De toutes les céréales, celle-ci est la moins difficile sur le choix du terrain; les sols tourbeux, les marais nouvellement desséchés; les graviers, les sables suffisamment humectés lui conviennent presque également. On la voit prospérer sur des riches défriches; sur un défoncement qui ramène à la surface une quantité notable de terre vierge. On la cultive même souvent à la suite d'une récolte de blé; mais la véritable place de l'avoine, dans un assolement, est après une culture sarclée ou sur le défrichement d'une prairie.

De même que l'avoine est peu difficile sur le choix du terrain elle l'est fort peu aussi sur sa préparation; ce qui pourtant ne veut pas dire, qu'elle ne paie pas amplement les frais que l'on peut faire pour lui procurer une bonne culture. Mais, il est reconnu que cette plante robuste et peu délicate est une de celles qui souffrent le moins de la négligence du cultivateur; qui prend souvent peu de soin pour assurer son succès. Toute sa culture se borne communément à un simple labour; cependant un assez grand nombre de faits démontrent que deux et même trois labours sont très-souvent amplement payés par l'augmentation du produit. De plus, parce que dans la routine ordinaire, la terre destinée à cette culture ne reçoit point immédiatement d'engrais, il ne faut pas en conclure qu'elle peut et qu'elle doit

toujours s'en passer ; au contraire, dans bien des cas, le cultivateur trouverait un grand avantage à enrichir le terrain qui la reçoit.

CHOIX ET PRÉPARATION DU GRAIN.

Dans quelques lieux, par suite d'une fausse économie, on sème les avoines les plus menues, dans le but de diminuer la quantité de semence, afin de réserver les autres pour les chevaux. Une pareille pratique est si évidemment vicieuse que nous ne nous arrêterons pas à la combattre. L'expérience a démontré à tous ceux qui ont fait des essais comparatifs, que la méthode contraire est beaucoup plus lucrative et avantageuse.

Dans d'autres localités, on néglige les criblages, ou tout au moins, en les exécutant, on ne prend pas assez de soin pour rejeter les graines étrangères, surtout celles de la *folle-avoine*. Les grains de cette dernière se multiplient rapidement, surtout dans les terrains frais. Ils se conservent quelquefois longtemps en terre sans perdre leur faculté de germer, et viennent lorsqu'on s'y attend le moins, gâter les plus belles semences. La moindre négligence à cet égard, peut occasionner de graves inconvénients.

Dans le cas où les grains d'avoine pourraient être entachés de charbon, il serait prudent de les chauler avant de les confier à la terre.

DE L'ÉPOQUE DES SEMAILLES ET DE LA QUANTITÉ DE SEMENCES.

On peut semer l'avoine aussitôt que la terre est bien préparée pour la recevoir, on peut la semer sur un terrain qui contient de la gelée à trois ou quatre pouces de sa surface. Voici ce que l'expérience fait dire aux cultivateurs qui se donnent la peine d'observer : " Les avoines mises en terre les premières sont toujours les plus belles. "

Quant à la quantité précise qu'il faut semer, il est toujours difficile, en agriculture, de l'indiquer. C'est surtout par rapport au semis d'avoine que cette difficulté se fait sentir. Le plus ou moins dépend de la qualité du terrain, de l'époque où se fait le semis, etc. De toutes les céréales, l'avoine est cependant celle qui souffre le moins d'inconvénient à être semée *forte*. En général, on peut dire que deux minots à deux minots et demi par arpent suffisent.

DU MODE DE SEMIS.

L'avoine se sème à la volée ou au semoir. Quand on la sème à la volée, on peut exécuter cette opération de différentes manières, comme on le fait en France et ailleurs. Tantôt, suivant l'habitude suivie en Canada, après un ou deux labours, on sème et on recouvre la semence à la herse. Tantôt on répand le grain sur un vieux labour et on l'enterre à l'extirpateur. D'autres fois, enfin, on sème à la surface du champ non labouré et on recouvre le grain à la charrue.

Le premier moyen convient aux sols compacts, dans lesquels le grain leverait mal et tardivement, s'il était trop profondément enterré. Le second est excellent sur les terres de consistance moyenne. Le troisième moyen remplit suffisamment le but qu'on se propose dans les terrains légers. Voici les raisons qui peuvent

nous engager à agir ainsi : D'abord, un seul labour divise suffisamment ces terres ; en second lieu, il importe que la semence soit à une assez grande profondeur pour profiter du peu de fraîcheur qu'elle ne pourrait trouver également près de la surface.

HISTOIRE DE LA QUINZAINE.

La grande nouvelle du jour, celle qui a pris la place de toutes les autres, même de celles qui nous intéressaient au plus haut point quelques instants auparavant, c'est l'invasion du Canada par les fénians. Cette nouvelle qui, d'abord, a jeté l'épouvante partout, a fait naître dans tous les cœurs honnêtes une juste et véritable indignation. Aussi entendions-nous répéter de toute part : " Mais qu'avons-nous donc fait à ces misérables pour les engager à venir nous surprendre pendant notre sommeil, pour les porter à piller nos demeures et nos propriétés, à répandre le sang de nos frères et de nos enfants ?... Mais l'audace de ces bandes de pillards a trouvé un prompt châtement ; car au moindre signe des autorités civiles et militaires, nos volontaires de concert avec des compagnies de réguliers sont accourus au-devant d'eux et les ont chassés sans pitié et avec mépris de notre territoire... Et aujourd'hui, grâce à la fermeté du Gouvernement canadien, à l'intervention de celui de Washington, à l'ardeur et au courage de nos volontaires et des corps réguliers, c'est en vain que nous proménonos nos regards autour de nous, sur nos frontières, nous ne les trouvons presque nulle part. Les chefs sont emprisonnés, les subalternes sont sans armes, et demandent leur salut à la fuite ; nous ne voyons plus, çà et là, que quelques misérables sans pain, dans l'excès du découragement, et maudissant ceux qui les ont trompés en les assurant qu'ils n'avaient qu'à se montrer en Canada pour y remporter une victoire facile, puisque de nombreux canadiens devaient leur tendre les bras et les recevoir comme des frères.

Maintenant voici sur cette invasion quelques détails qui, quoique reproduits dans plusieurs journaux, auront le mérite de la nouveauté pour plusieurs de nos lecteurs de la campagne :

C'est le 1er juin, vendredi, à 2½ heures du matin, que 1500 fénians de l'Ohio et des Illinois, sous le Col. O'Neil, bien connu par son audace et sa malhonnêteté, traversèrent le Niagara et s'emparèrent du Fort Erié. La plupart étaient des jeunes gens, sans costume ni accoutrements militaires, mais tous couverts de haillons. Ils étaient presque tous d'anciens soldats de l'armée américaine et ils maniaient bien la carabine.

Ils se mirent aussitôt à piller le village et à fourrager dans les campagnes environnantes. Ils passèrent toute la journée et toute la nuit à faire bonne chère.

Samedi matin, vers quatre à cinq heures, ils levèrent le camp et se dirigèrent sur le Port Colborne pour s'emparer du canal Welland et du chemin de fer de Welland et Buffalo. Ils avaient fait à peu près deux lieues quand ils rencontrèrent à 7 heures, les volontaires

connus sous le nom de "Queen's Own" qui venaient au-devant d'eux.

Voici comment ces derniers se trouvaient là : Le 13e bataillon des volontaires de Hamilton, les Queen's Own, et les compagnies de York et Caledonia, avaient reçu ordre, le jeudi, de se rendre à Port Colborne, où cette force comprenant en tout 900 à 1000 hommes se trouvait lors de la prise du Fort Erié.

A la nouvelle de l'invasion féniane, le 47e régiment, sous le col. Peacock, reçut ordre de partir de Toronto; mais il ne put avoir des chars à sa disposition que vendredi à midi. Il partit à cette heure, arriva à Chippewa au commencement de la soirée et y passa la nuit. Arrivé dans cette localité, il envoya un courrier à Port Colborne où se trouvaient les volontaires et il fut convenu qu'il agirait conjointement avec eux le lendemain vers midi. Dans le cours de la nuit, le col. Peacock reçut le renfort du 10e Régiment de Toronto ainsi que le bataillon de Lincoln, ce qui portait ses forces à 1840 hommes, 100 officiers et 6 canons, faisant avec les volontaires du Port Colborne un total de 3,000.

Samedi matin, le colonel Booker, bien avant l'heure convenue, partit par les chars avec ses 900 volontaires. Il débarqua à Ridgeway et marcha aussitôt dans la direction du Fort Erié, sans attendre le colonel Peacock. A 7 heures, il rencontra l'armée féniane dans un endroit appelé Smugler's Hole. Les volontaires n'avaient encore pris aucune nourriture.

Les Queen's Own au nombre de 400 avaient pris de l'avance sur le reste du détachement et ils attaquèrent aussitôt l'avant garde des fénians, qui reculèrent à peu près un mille, au milieu de terrains marécageux, et ayant de la boue jusqu'aux genoux. Les fénians atteignirent enfin une hauteur couverte d'arbres, et ils se formèrent en ligne de bataille. Les volontaires occupaient un terrain défavorable, mais ils ne continuaient pas moins à soutenir chaudement la lutte, quand le chef fénian, usant de ruse, se mit à crier : "Cavalerie en avant." Booker s'y laissa prendre, et donna ordre au détachement de se mettre en carré pour recevoir la cavalerie. Le premier résultat funeste de ce mouvement fut de réunir ses hommes en peloton sous le feu de l'ennemi, le second fut de créer, par ce mouvement, beaucoup de désordre dans les rangs, le terrain ne se prêtant pas aux manœuvres. Booker ayant reconnu son erreur, donna immédiatement l'ordre de se déployer de nouveau. Le tumulte qui se mit dans les rangs découragea ceux de derrière qui prirent la fuite. Ce que voyant, Booker fit sonner la retraite et s'enfuit à toute bride. Les Queen's Own, qui essayaient le feu de l'ennemi, ne commencèrent à reculer que lorsqu'ils virent l'arrière garde en fuite, et ils retirèrent avec ordre, nourrissant bien leur feu. Les fénians les poursuivirent un mille, puis retournèrent sur leurs pas.

Les volontaires avaient perdu 10 tués et comptaient une quarantaine de blessés. Les fénians avaient 15 ou 20 tués et 30 blessés. Ils se reposèrent quelque peu, tinrent conseil de guerre et ayant appris que le colonel Peacock s'avancait, ils partirent vers midi pour

retourner au Fort Erié. En arrivant ils trouvèrent le Fort pris par l'artillerie de Port Robinson et une partie de la compagnie de Dunnville, en tout 58 hommes qui avaient laissé Port Colborne par le remorqueur Robb et étaient venus s'emparer du Fort.

Cette poignée de soldats fit bonne contenance et non seulement résista à l'attaque des fénians, mais leur fit 61 prisonniers, et leur enleva des munitions qu'ils envoyèrent à bord du Robb. Les fénians s'efforcèrent de s'emparer de ce remorqueur, mais en vain; tout ce qu'ils purent obtenir ce fut de faire 38 prisonniers parmi les soldats qui n'avaient pas eu le temps de s'embarquer dans le Robb. Pendant la nuit suivante, les fénians firent un signal, et des bateaux, partis de l'autre côté, vinrent les chercher. C'est un de ces bateaux que le Michigan, vaisseau américain, a saisi, portant 500 fénians et leur général O'Neil. Avant de s'éloigner du lieu de la lutte, ils donnèrent la liberté à leurs prisonniers.

Le général Peacock se rendit le samedi soir en face du Fort Erié; mais il le trouva évacué. Cependant il put encore faire 25 prisonniers parmi les retardataires, ce qui joint à ceux faits précédemment par le Michigan et le Robb font en tout 586.

Depuis cette époque, nos soldats n'ont eu qu'à poursuivre des fuyards. Voilà tout le succès des fénians en Canada..... Leur échaffourée coûte bien cher à la province il est vrai, mais elle a dû démontrer aux plus aveugles que les canadiens sont prêts à se lever comme un seul homme quand il s'agira de défendre leurs foyers, leurs antels et leur territoire. Que les quelques traitres qui se trouvent malheureusement au milieu de nous se le tiennent pour dit.

L'ouverture du parlement a eu lieu vendredi, le huit, après midi, à Outaouais, avec le cérémonial ordinaire. Son Excellence le Gouverneur Général s'est rendu, à deux heures à la salle des séances du Conseil Législatif, à l'hôtel du Parlement.

Les membres du Conseil Législatif étant présents, Son Excellence fit appeler les membres de l'Assemblée Législative et dès qu'ils furent entrés, le Gouverneur ouvrit la 5ème session du 8me parlement de la province du Canada par le discours dont voici une courte analyse :

1o. Son Excellence félicite les deux chambres de la magnificence des édifices où elles sont appelées à délibérer; 2o. Elle rappelle la convocation d'un conseil de commerce composé des représentants des différentes provinces de l'Amérique Britannique du Nord, et Elle s'engage à soumettre les délibérations de ce conseil aux mandataires du peuple pendant la session; 3o. Son Excellence mettra aussi devant les Chambres les papiers relatifs au Traité de Réciprocité avec les Etats-Unis; Elle fera aussi connaître les démarches faites pour ouvrir de nouveaux marchés à notre commerce aux Indes Occidentales et au Brésil; 4o. Son Excellence fait allusion à l'invasion des fénians sur le territoire canadien, loue le courage et l'ardeur des volontaires qui ont été appelés sous les armes, déplore la perte de vies et les souffrances qu'ont eu à

supporter nos militaires, et les dépenses considérables que le pays a dû s'imposer pour la défense de son territoire. Elle n'oublie pas de témoigner sa reconnaissance aux troupes régulières pour le courageux dévouement qu'elles ont déployé; 50. Son Excellence constate la proclamation que le Président des Etats-Unis a lancée et l'ordre donné à tous les officiers de son gouvernement de faire tous leurs efforts pour réprimer les mouvements féniens; 60. Elle démontre la nécessité d'étendre au Bas-Canada l'acte des Statuts consolidés pour le Haut-Canada, ayant pour objet de protéger cette partie de la Province contre les attaques illégales, de la part de sujets de pays étrangers en paix avec la-mère-patrie; 70. Elle demande la suspension du bref de *l'habeas corpus*; 80. Elle déclare que le Code civil du Bas-Canada entrera en opération le premier jour d'août prochain; 90. Après avoir dit que les comptes publics pour l'année courante et le budget de la dépense pour l'année prochaine seront bientôt soumis aux chambres, Son Excellence les félicite sur le résultat satisfaisant du commerce du pays pour l'année dernière; 100. Enfin, Son Excellence exprime l'espoir que les représentants du peuple vont, pendant la présente session, compléter les détails du projet de confédération, en ce qui concerne cette province, et que le prochain parlement ne se bornera pas à assembler les représentants du Canada, mais comprendra ceux de toutes les colonies de l'Amérique Britannique du Nord.

Le 6, un bill pour suspendre *l'habeas corpus*, pendant une année, un autre pour étendre au Bas-Canada les dispositions de l'acte concernant les procès des envahisseurs étrangers sont adoptés par les deux chambres, et à 4 heures de l'après-midi, Son Excellence les a sanctionnés.

Nous accusons réception d'un "Mémoire sur le choléra," d'un "Traité de calcul mental par F. E. Juneau, d'un travail sur la "Tenue des livres" par Napoléon Lacasse. Le manque d'espace nous force à remettre au prochain numéro nos observations sur ces œuvres. Pour aujourd'hui nous ne pouvons qu'offrir nos remerciements à qui de droit.

Rapport du Secrétaire de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada pour 1866.

Monsieur le Ministre,

Conformément au désir exprimé dans votre lettre du 8 février dernier, j'ai l'honneur de vous faire rapport :

Que pendant le cours de cette année la chambre d'agriculture du Bas-Canada a toujours eu en vue l'avancement des intérêts agricoles, tels que voulus par la loi d'agriculture. Elle a tenu des assemblées pendant l'année pour prendre en considération les diverses demandes des cultivateurs : elle a passé des résolutions pour favoriser le plus grand nombre, et elle est heureuse de voir que ses efforts ont été couronnés d'un plein succès.

Il est évident qu'une grande réaction se prépare en ce moment parmi les classes agricoles et industrielles. Elles commencent à comprendre la nécessité d'une éducation spéciale qui les

mette en état de vulgariser l'intelligence des pratiques agricoles, d'augmenter ainsi les moyens de production et de protéger les intérêts de l'agriculture. Il est certain que nos fils de cultivateurs ne sauraient trouver cette éducation ailleurs que dans des écoles qui s'occupent, d'une manière spéciale, à donner à leurs élèves les connaissances de l'application de la science aux diverses opérations pratiques de la culture dans tous ses détails.

C'est surtout dans ce pays que se fait sentir la nécessité d'instruire la classe agricole. Ici, le cultivateur propriétaire du sol ne cultive que par routine, et malheureusement, trop souvent, par le manque de connaissances qu'il pourrait acquérir dans des institutions bien conduites, il perd des avantages qui le mettraient en état de poursuivre ses occupations avec succès. De là, la nécessité de fonder des écoles agricoles et de créer des fermes-modèles. Plus on étudiera la science de l'agriculture, plus on y trouvera des avantages pour le cultivateur, et quelque soit son habileté pratique, l'application de la science le rendra toujours un meilleur cultivateur et le mettra en état de recueillir la récompense de ses travaux, récompense que lui assurera une culture éclairée et pratique.

La chambre d'agriculture a parfaitement compris l'immense avantage qui découlerait de cette éducation agricole. Voilà pourquoi, à plusieurs reprises, elle dotait certaines institutions de sommes d'argent proportionnées à ses faibles moyens. Voilà comment elle a distribué au delà de \$1000 à Rimouski, Ste. Anne et Ste Thérèse. Elle a aussi acheté 500 copies d'un livre intitulé : "Eléments de l'agriculture à l'usage de la jeunesse canadienne" et "Traité d'Agriculture Pratique," publié par M. J. Perrault, 100 copies. Ces livres ont été distribués dans les différents comtés du pays. La chambre d'agriculture reconnaissant la nécessité de l'enseignement agricole, et voulant lui donner l'encouragement qu'il mérite, avait cru ne pouvoir atteindre ce but que par la création de vingt demi-bourses à être distribuées dans chacun de nos districts judiciaires en faveur de vingt jeunes gens qui, chaque année, recevront un cours d'enseignement dans une ou plusieurs de nos écoles agricoles.

Une somme de \$1000 a été votée cette année pour la continuation de ces vingt demi-bourses à l'école d'agriculture de Ste. Anne.

Vous comprendrez facilement, M. le Ministre, toute la portée et toute l'étendue de cette décision, en songeant que grâce à l'action bienfaisante de la chambre d'agriculture, un certain nombre de jeunes gens recevront les moyens d'étudier l'agriculture améliorante, qu'ils répandront plus tard sur tous les points de ce pays, en pratiquant des méthodes perfectionnées qu'ils auront apprises dans nos collèges agricoles.

Cette nécessité a déjà été sentie par plusieurs de nos principaux collèges et notamment par ceux de Ste. Thérèse, l'Assomption et Ste. Anne Lapocatière. La corporation de ce dernier surtout a parfaitement compris la nécessité de placer l'école d'agriculture en dehors de l'enseignement classique. En examinant le prospectus de cette institution on se convaincra facilement des avantages qui découleront naturellement de l'enseignement qu'on y donne. Entr'autres matières qui y sont enseignées on y remarquera les suivantes, savoir : Physique agricole, chimie agricole, théorie des assolements, études des sols, instruments aratoires, défrichement des bois et forêts, économie rurale, étude du bétail et cours vétérinaire, éléments de botanique et autres sciences dont vous trouverez de plus amples informations dans un rapport sur l'école d'agriculture de Ste. Anne publié par le Secrétaire de cette Chambre et dont j'ai l'honneur de vous transmettre copie avec le présent rapport.

Je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer ici, M. le ministre, l'insuffisance de l'octroi actuel du gouvernement pour

l'encouragement des sciences et de l'éducation agricole. Cette allocation, jusqu'à ce jour a toujours été prélevée au moyen d'une retenue de 2½ pour cent sur les sommes appropriées en faveur des sociétés d'agriculture et cette somme n'a presque jamais dépassé \$1200. Aussi la chambre d'agriculture, comprenant que cette branche de l'instruction publique devrait avoir dans le budget de l'état sa place distincte, son chiffre déterminé, avait-elle passé une résolution pour attirer l'attention du Gouvernement et du Parlement sur cette importante question.

La chambre d'agriculture espère que tôt ou tard le Gouvernement votera un octroi spécial pour l'encouragement et le soutien de l'enseignement agricole dans ce pays. Le cultivateur canadien doué d'intelligence a besoin d'institutions où il pourra puiser l'instruction nécessaire à ses besoins, et en travaillant à l'éducation agricole d'une classe qui représente au moins les deux tiers de notre population, on travaillera pour une cause éminemment nationale et patriotique. Je suis heureux de constater ici un fait très significatif et qui prouve combien la population rurale sent la nécessité de l'instruction agricole : c'est que dans les deux comtés de l'Assomption et de Montcalm, on a signé et présenté une pétition à la corporation du collège de l'Assomption pour l'engager à ouvrir une école d'agriculture sur la belle ferme du collège. La chose est maintenant sous considération, et la réponse est attendue sous peu. Vous trouverez annexé à la fin de ce rapport une copie de ces résolutions passées dans ces deux comtés.

En jetant un coup-d'œil rétrospectif sur nos sociétés d'agriculture, on se convaincra facilement du progrès immense qui s'est opéré depuis leur fondation : ce progrès laisse bien quelque chose et même beaucoup à désirer, mais dans un pays nouveau il faut s'attendre à ce que le progrès soit lent et progressif. Il n'y a pas maintenant de paroisses où on ne trouve des terres cultivées suivant un système raisonné et profitable. La vieille charrue de bois disparaît pour faire place aux charrues de fer et d'acier, et celles-ci même subissent des améliorations notables. Le moulin-à-battre, le rateau, la moissonneuse et la faucheuse font à présent, à un prix réduit, l'ouvrage qui ne se faisait autrefois qu'à force de bras et d'argent : et qui sait ce que l'avenir nous réserve avec la vapeur comme force motrice de machines qui feront l'admiration du monde entier ?

C'est aux concours agricoles que le cultivateur examine pour lui-même les différentes races d'animaux et voit celles qui sont les mieux acclimatées et en même temps les plus profitables ; il y étudie les diverses espèces d'instruments et de machines agricoles qui y sont exhibées, puise de nouvelles connaissances sur l'importance de certaines améliorations et retourne chez lui avec le désir de faire aussi bien que son voisin et d'acquiescer quelque animal reproducteur ou quelque instrument perfectionné. C'est aussi aux concours agricoles, que le cultivateur, par l'échange des vues de chacun et en étudiant les comptes-rendus de l'expérience individuelle, puise, sans s'en douter, des connaissances qu'il s'efforcera de mettre en pratique dans ses propres opérations. Tous ces avantages, n'en doutons pas, découlent naturellement et d'une manière particulière de la parfaite organisation de nos sociétés d'agriculture.

Une nouvelle source d'encouragement pour la culture perfectionnée a pris naissance ces années dernières dans la prime offerte par la société d'agriculture, pour les champs les mieux tenus et les mieux cultivés. Ce concours de récoltes sur pied a certainement un but des plus louables et des conséquences très avantageuses. Il force le cultivateur à bien fumer ses terres, à faire un labour régulier et convenable, à extirper et détruire les mauvaises herbes et par là lui assure une récolte riche et abondante. Il serait à désirer que toutes les sociétés d'agriculture adoptassent cette bonne pratique, elles atteindraient par là un

des buts les plus utiles à leurs différents membres. Nous devons féliciter les sociétés qui ont compris l'importance de cette mesure et avoir confiance dans l'avenir pour la voir généralement adoptée.

C'est avec plaisir que cette chambre voit que la plupart des sociétés d'agriculture ont fait des efforts pour souscrire une somme toujours suffisante pour toucher tout le montant de l'octroi du gouvernement, et quelques-unes d'entr'elles, dans leur louable émulation, ont souscrit des sommes de \$1000 et de \$1100. De cette manière tout l'octroi du gouvernement est retiré et offert ensuite en primes élevées pour les améliorations de toutes espèces dans le bétail, le produit de la laiterie, et les manufactures domestiques de toutes sortes.....

C'est pour la chambre d'agriculture un sujet de vive satisfaction d'avoir enregistré un succès sans égal dans l'exposition de nos ressources agricoles et industrielles au grand concours provincial qui a eu lieu à Montréal en septembre dernier. Ce concours avait vraiment un caractère national, tant par le montant des prix offerts, s'élevant à \$12000, que par le choix de la plus belle ville du Canada et la présence des grands éleveurs de l'Ouest. Le dernier concours provincial l'emportait de beaucoup sur les autres, non-seulement par le nombre d'animaux exhibés dans chaque classe, mais encore par la beauté des types, leur variété et leur perfection, et aussi l'utilité pratique des instruments et machines agricoles exhibés.

Depuis nombre d'années les cultivateurs ont toujours apporté le plus grand soin dans l'élevage de la classe chevaline, et les succès qu'ils ont obtenus, sont en grande partie dûs aux prix élevés qu'ils en retiraient en les vendant aux spéculateurs étrangers. C'est ce soin constant, dont le goût nous a été transmis par nos pères, qui a fait du Canada un immense haras d'où sont sortis ces nombreux troupeaux de chevaux qui ont été répandus dans toutes les parties des États-Unis et qui ont été payés souvent des prix extravagants par des spéculateurs américains qui savaient en apprécier les rares qualités. La chambre d'agriculture voulant encourager spécialement une race de chevaux qui était devenue parfaitement acclimatée dans ce pays et qui pour cela même était appelée *race canadienne*, avait offert la prime la plus élevée (le prix du Prince de Galles \$60), pour le meilleur étalon de cette race. Malheureusement sur les 22 individus exposés dans cette classe, pas un seul n'a pu réunir ce degré de pureté exigé pour obtenir cette prime. Ce fait démontre la nécessité d'importer des reproducteurs de choix pour renouveler une race, qui, il est pénible de le constater, disparaît rapidement de ce pays.

Dans les espèces bovines et ovines, les progrès ont été encore plus marqués ; les cultivateurs semblent avoir compris la nécessité de suivre un système raisonné dans l'élevage du bétail, en étudiant les aptitudes spéciales des diverses races. C'est ainsi qu'ils ont compris que pour la production de la viande et du lait, il fallait choisir des races qui, suivant qu'elles auraient l'une ou l'autre de ces aptitudes, seraient plus profitables. Voilà ce qui explique comment les Durhams et les Ayrshires ont été représentés en plus grand nombre qu'auparavant, preuve irrécusable d'un véritable progrès. Mais une preuve non moins éclatante du succès qu'on pourrait obtenir par un croisement judicieux, nous a été donné dans la classe des animaux de races diverses, (*grade cattle*). C'est là qu'on a pu voir que par de meilleurs soins, une meilleure alimentation et l'infusion d'un meilleur sang, on pouvait obtenir les résultats les plus étonnants ; 197 sujets se disputaient les prix dans cette classe et fournissaient au cultivateur intelligent un vaste champ d'études et d'observations.

Dans l'espace ovine l'amélioration est très sensible et s'explique par les avantages de l'adoption d'une race améliorée.

A venir jusqu'à ces années dernières on ne remarquait dans les concours que des individus de menue taille et de la même forme. Il a fallu, pour changer la vieille routine et déraciner les anciens préjugés, que nos cultivateurs vissent par eux-mêmes les immenses avantages qu'ils pouvaient retirer par les croisements avec les reproducteurs de choix, importés d'Angleterre et d'Ecosse. Cette leçon leur fut donnée par les grands éleveurs du Haut-Canada qui leur démontrèrent, preuves en main, qu'il ne fallait pas reculer devant un sacrifice pécuniaire, pour se procurer des animaux de race, qui, par des soins assidus, leur rendraient en bien peu de temps et au centuple, l'argent dépensé pour l'achat de ces reproducteurs. Nos cultivateurs ont compris cela de suite et la preuve a été encore plus concluante quand, au lieu de 4 à 5 livres de laine, ils obtenaient 12 à 15 livres par mouton, et quand, au lieu de moutons décharnés, ils en avaient pesant 300 à 400 livres. On semble avoir compris la nécessité de donner la préférence à élever les races à laine longue et ceci s'explique par le haut prix obtenu pour les toisons dans ce pays où les étoffes de laine sont en si grande demande; aussi 341 sujets représentaient cette classe et faisaient l'admiration de tous ceux qui ont visité l'exposition.

(A continuer.)

GEORGE LECLERE,
Secrétaire de la chambre d'Agr. au Bas-Canada.

La Trichinose.

(Suite, voir le numéro du 1er Mai.)

La trichine est un ver qui s'accroît quelquefois assez pour être perceptible à l'œil nu; elle peut atteindre une longueur d'une demi-ligne.

D'abord, on regarda les trichines comme des types d'une génération spontanée, mais l'observation est venu renverser cette hypothèse, et aujourd'hui il est démontré que ces vers proviennent de trichines ingérées. Quand on se nourrit de viande trichinée, les trichines transportées dans les intestins engendrent des embryons qui percent la paroi intestinale et pénètrent dans les différents organes. Alors, si l'animal ou l'homme ne succombent point, les trichines finissent par s'enchryster et ne subissent aucune métamorphose, à moins qu'elles ne soient mangées de nouveau.

Les migrations des trichines sont beaucoup plus simples que celles des autres vers intestinaux.

Les cysticerques ou grains de laderie, assez commun chez le porc et que l'on rencontre aussi chez l'homme, produisent la trichinose, mais par double métamorphose. Il suffit, au contraire, à la trichine d'avoir été ingérée une seule fois pour qu'elle produise une nouvelle génération. Le danger est par suite beaucoup plus grand.

Les porcs prenant leur nourriture un peu partout, sont ainsi très-sujets à être enyalis par la trichine, et aussi c'est presque toujours après l'ingestion de la viande de porc que la maladie survient.

Une seule bouchée de viande trichinée peut transmettre la maladie. Le danger est naturellement en rapport avec le nombre de trichines ingérées, et les symptômes varient avec la partie qu'envalissent les vers.

En Allemagne, un seul porc infecté a répandu la maladie dans presque toute une ville.

Il ne faudrait pourtant pas supposer que la trichine n'ait fait de victimes que dans ce dernier pays. En Angleterre, en Amérique, de nombreux cas ont été signalés. Dans certaines localités, on a constaté des épidémies de fièvre typhoïde de forme

particulière, et c'est précisément à des viandes trichinées que sont dues des maladies de ce genre en Allemagne.

Dans l'état actuel de la science, on ne connaît pas de spécifique efficace qui puisse débarrasser l'homme de la trichine. La vérité est que la trichine résiste aux agents les plus énergiques. Quand on s'aperçoit à temps que l'on a avalé de la viande trichinée, il faut aussitôt administrer de forts purgatifs, qui entraînent généralement au dehors ces parasites.

Mais les moyens préventifs méritent avant tout d'être observés. Un de ces moyens est la cuisson parfaite. Les trichines ne supportent certainement pas une température de 100° de Centigrade, elles meurent même à 80°; mais il est assez difficile d'obtenir cette température dans toutes les parties d'un morceau de porc d'une certaine grosseur. Souvent, lorsque les parties extérieures sont réellement rôties, les parties centrales obtiennent à peine 50 degrés.

Une longue salaison est encore un moyen efficace de détruire les trichines.

RECETTES.

Conservation des arbres verts blessés.

Tous les horticulteurs savent que la sève des arbres verts est toujours en mouvement, et que la moindre déchirure, la moindre branche cassée, donne lieu à une perte de matière qui est constamment pernicieuse, surtout pour les jeunes arbres. Aussi les plantations d'arbres résineux, faites en automne en terre légère, sont-elles presque toujours nulles au printemps, époque à laquelle on trouve assez généralement un grand nombre de ces arbres morts ou mourants.

Pour éviter cet inconvénient, un horticulteur de Courbevoie a indiqué à la société impériale et centrale d'horticulture le moyen suivant, qui lui a toujours parfaitement réussi, à quelque époque que ce soit de l'année. Il rafraîchit, avec la serpette, l'extrémité des branches endommagées, et il recouvre de cire à greffer cette nouvelle plaie fraîche. Cette couche de cire suffit pour s'opposer au passage de la sève, qui, sans cette précaution, pourrait s'écouler, comme cela s'est vu tant de fois, jusqu'à ce que le sujet fût entièrement épuisé.

Moyen de fabriquer la présure.

C'est une matière acide destinée à faire précipiter le caillé du lait avec lequel on fabrique le fromage. La manière de s'en servir influe beaucoup sur la qualité. Les fromages ont souvent mauvais goût par excès de présure. Il est important de savoir doser la quantité nécessaire par chaque pinte de lait. L'habitude est en cela la meilleure règle, surtout quand on connaît la force de la présure qu'on fabrique soi-même.

Il n'est pas de ménagère qui ne soit capable de composer elle-même une excellente présure.

Pour cela, on choisit deux estomacs provenant de jeunes veaux ou agneaux, et qu'on nomme caillettes. On donnera la préférence à ceux dont les membranes ne présenteront, exposés à la lumière, aucune tache ou décoloration.

On retire les grumeaux de lait caillé, on les lave avec soin, jusqu'à ce qu'ils soient nets et bien blancs. Les caillettes sont, à leur tour, nettoyées parfaitement, puis coupées par morceaux.

Dans un vaisseau de capacité suffisante, au fond duquel on a déposé les membranes découpées et le caillé, on verse: 2 pintes d'eau-de-vie, 6 pintes d'eau, 1 livre de sel de cuisine, ½ d'once de poivre, et 15 à 18 clous de girofle.

Le vaisseau devra être recouvert d'un linge et placé à la cave.

Au bout de six semaines, on filtre l'infusion à travers un linge et on la met en bouteilles qu'on bouche bien.

Nous pourrions indiquer plusieurs autres manières de fabriquer la présure, mais celle-ci est la plus facile et la meilleure.

(Pour la Gazette des Campagnes)

DU LUXE ET DES VAINES PARURES

AU POINT DE VUE CHRÉTIEN ET CATHOLIQUE.

II. OÙ NOUS EN ÉTIONS EN FAIT DE LUXE ET DE VAINES PARURES, ETC., ETC., IL N'Y A PAS ENCORE UN DÈMI-SIÈCLE.

(Suite.)

Comme Lucifer, en contemplant la lumière dont son créateur l'avait environné, s'était écrié dans le délire de son orgueil : *Je monterai au ciel et j'établirai mon trône au-dessus des ustres de Dieu ; je serai semblable au Très-Haut ; je suis assez grand, assez beau, assez puissant ; Je me passerai bien de Dieu. De même la raison humaine déifiée par Luther dira, dans la folie de son orgueil : Je monterai au-dessus de la montagne, où est bâtie la maison du Seigneur, la sainte Eglise Catholique, et je régnerai sur le monde, à la place du Dieu du Calvaire. Depuis qu'un grand homme (ce grand homme a falsifié la divine parole de Dieu, il a violé publiquement son vœu de chasteté et l'a fait violer à d'autres, il s'est contredit mille fois, il a tyrannisé le monde, il a vécu dans les débauches de l'ivrognerie et de l'impureté, l'histoire nous l'a dit), depuis qu'un grand homme m'a émancipé des entraves de la foi, j'ai trouvé mille inventions pour faire oublier l'abjection de la chair humaine. Je veux maintenant qu'on la couvre de velours et de soie, de perles et de bijoux. Ainsi parée, elle sera digne du siècle des lumières, et je pourrai, sans qu'on se doute qu'elle renferme une pourriture infecte, la présenter aux adorations de l'univers entier. Et les juifs, et les idolâtres, et les protestants, de toutes les sectes, et les infidèles et les catholiques la couvrant de luxe et de vaines parures, répéteront dans tous les coins du monde civilisé, avec un ensemble que l'esprit du mal n'aura jamais entendu : relevons la chair ! gloire à la chair ! Qu'elle soit enivrée de voluptés et de délices ! Progrès ! Progrès ! Progrès ! La chair n'est plus la chair. Voyez plutôt : c'est une idole parée et ornée comme un temple !*

Et tous les rangs des sociétés civilisées, depuis le plus bas jusqu'au plus élevé, s'uniront, dans une immense folie d'orgueil, pour rivaliser à qui inventera de nouveaux ornements pour couvrir la chair de luxe et de vanité. Et le monde deviendra chair, et Dieu dira, comme au temps du déluge : *Mon esprit ne demeurera point plus longtemps dans l'homme, parce qu'il est chair. Et un très petit nombre des élus ne tomberont point dans cette erreur, la plus universelle qu'on ait peut-être jamais vue, depuis l'établissement du christianisme.*

Je dis : l'erreur la plus universelle, jugez-en vous-mêmes. Transportez-vous en esprit dans toutes les parties du monde civilisé, où les idées du progrès ont pénétré. Vous y rencontrerez des femmes juives qui maudissent le Dieu du Calvaire ; des femmes protestantes de toutes les nuances, qui adorent le Dieu-raison ; des femmes infidèles qui ne croient pas au christianisme ; des femmes philosophes qui blasphèment leur créateur ; des femmes impies qui se moquent de tout ; des femmes idolâtres qui adorent des dieux ; enfin, des femmes catholiques qui adorent un Dieu couronné d'épines. Regardez toutes ces femmes livrées aux mêmes vanités, aux mêmes excès de luxe, à la même sensualité, toutes réunies dans un même esprit, celui de la glorification de la chair ; et dites si jamais rien de semblable s'est vu depuis l'établissement du christianisme ?

Car le luxe est la parfaite image du déluge. — De même que, pendant le déluge, tous les corps grands et petits, nobles et ignobles, privés de leur principe de vie, roulaient péle-mêle dans le torrent des grandes eaux, de même aussi les hommes

et les femmes de tous les états et de toutes les classes des sociétés civilisées, abandonnés de l'Esprit de Dieu, sont entraînés, péle-mêle, depuis le journalier jusqu'au millionnaire, dans le torrent d'un luxe qui, "comme un fleuve qui n'a plus de rives, soulève les plus mauvaises passions de la terre, et provoque toutes les vengeances du ciel," écrivait, en 1859, Mgr. le Cardinal Morlot.

Huit personnes seulement ne furent point submergées dans les eaux du déluge. Combien ne se laissent point entraîner par le désordre du luxe ? Qu'on se donne la peine de les compter, je ne dis pas dans les villes, mais dans les campagnes, et on comprendra toute l'étendue du désordre que je déplore, avec tous ceux qui portent intérêt au salut des sociétés modernes.

Il est donc de la plus grande importance pour les habitants de nos campagnes de se mettre devant les yeux, pour ne les jamais oublier, cet avertissement de l'apôtre St. Jean, que je leur rappelle : *Mes bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit, mais éprouvez si les esprits sont de Dieu ; car plusieurs faux prophètes se sont élevés dans le monde ; j'ajouterai, de notre temps peut-être plus que dans aucun autre. Comment est-il arrivé que nous sommes si différents de ce qu'étaient nos ancêtres dans notre conduite, dans nos habits, dans nos mœurs, en un mot ? Je vais vous le dire.*

Nous lisons, dans l'histoire de l'Eglise, que peu de temps après la troisième visite que saint Paul fit aux Galates, il apprit que des prédicants hérétiques avaient semé des mauvaises doctrines parmi eux, et que de grands désordres s'en étaient suivis. C'est pour cette raison que, dans une épître que nous avons, il leur adressa cette humiliante reprimande : *O galates insensés ! qui vous a ensorcelés, pour vous rendre ainsi rebelles à la vérité ? Êtes-vous aussi insensés qu'après avoir commencé par l'esprit vous finissiez maintenant par la chair..... Vous courriez si bien : qui vous a arrêtés pour vous empêcher d'obéir à la vérité ?*

Oui ! nous courrions si bien ! Nous étions en si bon chemin ! A part les écarts causés par les boissons enivrantes, nos campagnes étaient si belles, si aimables par la modestie des jeunes gens et des jeunes filles ! Il y avait tant d'union, de charité, de vraie fraternité entre toutes les personnes d'une même paroisse ! L'autorité paternelle et maternelle était si grande et si vénérable pour les enfants ! Les prêtres si profondément vénérés, si religieusement écoutés ! L'esprit catholique dirigeait toutes les âmes, l'esprit de foi vivifiait toutes les actions, l'esprit d'obéissance sanctifiait tous les travaux ! La religion était honorée, l'Eglise édifiée, nos pasteurs heureux au milieu de nous !

Oui ! nous courrions si bien ! Qui donc nous a rendus rebelles à la vérité ? Qui nous a rendus si insensés qu'après avoir commencé par l'esprit, nous finissions maintenant par la chair ?

Les Galates avaient été ensorcelés par des prédicants hérétiques, les agents du roi de tous les enfants de l'orgueil, et nous, soyons assez francs pour en convenir, nous avons été ensorcelés par un mot magique, que l'esprit du mal avait soufflé sur le monde, comme une maladie épidémique, le mot de progrès, qui est le choléra des âmes et des intelligences. Et sans faire attention à l'esprit qui semait ce mot dans le monde, comme l'ennemi du père de famille semait l'ivraie au milieu du bon grain, nous avons accepté ce mot et toutes les tendances que l'esprit de mensonge y avait attachées. Et avec les Juifs, avec les infidèles, avec les sectes de toute nuance, avec le monde et avec Satan, nous nous sommes écriés : Progrès ! progrès ! progrès ! Et, avec presque tout l'univers ensorcelé, nous

avons suivi le torrent du progrès dans la direction que le monde et Satan lui avaient imprimée.

Et le progrès nous a séduits, comme Eve l'avait été par le serpent, et nous avons été jetés en dehors des voies catholiques, comme le monde l'avait été par les réformateurs du XVI^e siècle, et ensorcelés comme les Galutes par les ennemis du grand St. Paul. Nous avons marché dans le sens protestant, naturaliste, matérialiste, irréligieux, je devrais dire satanique !

Si encore nous avions accepté le progrès dans la direction que devait lui donner le bon sens chrétien, et nous en servir pour améliorer notre agriculture, nos races d'animaux, nos instruments aratoires et augmenter les produits dont nous avons besoin pour aider à notre nombreuse jeunesse à se procurer des établissements, la religion et tous ceux qui ont l'esprit chrétien nous eussent applaudi. Mais, prenant le change, nous avons tourné le progrès vers le bien-être matériel, la sensualité, le luxe, l'ostentation et la glorification de la chair, la plus infime partie de notre être. Alors le monde et tous ceux qui ont son esprit nous ont applaudi, le mot progrès qu'on nous répétait sur tous les tons, nous a tellement assourdis, que nous n'avons plus eu d'entendement pour ce qui regardait nos intérêts de l'éternité. Voyez, nous crie le progrès, ce que vous êtes déjà devenus depuis que vous marchez à ma suite, et ce que vous deviendrez certainement lorsque vous aurez secoué tous vos antiques préjugés catholiques. Vos fils sont comme de nouvelles plantes dans leur jeunesse. Vos filles sont parées et ornées comme des temples. Vos celliers sont si remplis qu'il faut les vider les uns dans les autres. Vos brebis sont fécondes, et leur multitude se fait remarquer quand elles sortent. Vos vaches sont grasses et puissantes ; il n'y a point de brèches dans vos murailles, ni d'ouverture par laquelle on puisse passer, et l'on n'entend point de cris dans nos places publiques. Je vous ai rendus heureux par la possession de tous ces biens, et je les augmenterai chaque jour davantage.

Criez donc tous ensemble : Gloire au progrès dirigé par l'esprit mondain ! Criez : gloire à nos jeunes gens et à nos filles parés et ornés comme des temples !

Voilà bien le progrès mondain, décrit avec une plume inspirée. C'est bien le vrai progrès de notre siècle avec ses tendances matérielles, son faste, son luxe et les jouissances charnelles. Le voilà bien tel que vous l'avez reçu et mis en pratique, hélas ! que trop fidèlement !

Mais en l'acceptant ainsi, je veux dire, avec son faste, son luxe et son esprit de sensualisme païen, êtes-vous encore chrétiens ? En vous servant des industries et des perfectionnements faits par les sociétés modernes, pour vous livrer à l'ostentation et couvrir vos corps de luxe et de vaines parures de l'orgueil, avez-vous conservé l'esprit catholique, ou le conserverez-vous longtemps ? Jugez ces deux importantes questions à la lumière de la foi, et vous saurez où vous en êtes, et ce que vous deviendrez plus tard.

Il est donc nécessaire que j'entre dans quelques détails sur cette matière. Mais, avant d'aller plus loin, je dois poser cette question : Ce qu'on appelle le progrès est-il un mal ?

Je réponds : 1o. Le progrès n'est pas un mal, il peut même devenir une source féconde en bons résultats pour un peuple catholique, quand il s'exerce sous l'influence et dans les limites de l'esprit catholique ; je veux dire quand il a pour but de nous procurer plus facilement les choses nécessaires à la conservation et à l'entretien de notre vie temporelle, et celles qui nous sont d'une utilité incontestable.

Je réponds : 2o. Le progrès est un mal, un très grand mal, et il devient toujours, tôt ou tard, une cause inévitable de la perte temporelle et éternelle des individus et des sociétés quand

sorti des limites catholiques, il n'a plus pour le diriger que l'une ou les trois grandes sources de perdition suivantes : ou la concupiscence de la chair, ou la concupiscence des yeux, ou l'orgueil de la vie.

Le monde et, avec lui, tous les infidèles, tous les idolâtres, tous les juifs, tous ceux qui ne croient point à une autre vie, tous ceux qui y croient, mais ne s'en souviennent guère, tous ceux là et une foule d'autres, ne reconnaissent qu'un seul progrès, c'est celui qui tend à leur procurer la plus grande somme possible de jouissances mondaines, matérielles et charnelles. Ils sont de la religion de celui dont voici la parabole :

" Il y avait un homme riche, dont les terres avaient extraordinairement rapporté. Il s'entretenait en lui-même de ces pensées : Que ferais-je ? Car je n'ai point de lieu où je puisse serrer tout ce que j'ai à recueillir. Voici, dit-il ce que je ferai : j'abattrai mes greniers, et j'en bâtirai de plus grands, et j'y amasserai toute ma récolte, et tous mes biens : et je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de biens en réserve pour plusieurs années, repose-toi, mange, bois, fais bonne chère.

" Mais Dieu dit à cet homme : Insensé que tu es, on va te redemander ton âme cette nuit même : et pour qui sera ce que tu as ramassé ? Tel est celui, conclut le Divin Maître, qui amasse des trésors pour lui-même, et qui n'est point riche devant Dieu."

Quant à nous, catholiques, sans rejeter le progrès, dans le sens exprimé plus haut par la première réponse, nous ne sommes point de la religion matérielle du progrès, selon le sens de la parabole. Ce progrès, nous le rejetons, pour admettre, outre le progrès matériel, dans le sens chrétien, un autre progrès, que nous appelons progrès religieux. Nous donnons de beaucoup la préférence à ce dernier. Voici nos raisons :

1o. Nous n'admettons point de paradis sur la terre que nous habitons, car nous savons que Dieu a chassé nos premiers parents de celui qu'il leur avait préparé, au moment de leur création, à cause qu'ils ne voulurent pas se soumettre à la condition qui devait leur en assurer la possession. Nous avons conservé le souvenir que le Seigneur Dieu fit sortir Adam du jardin délicieux, afin qu'il allât travailler à la culture de la terre dont il avait été tiré, et que, l'en ayant chassé, il mit des Chérubins devant le jardin de délices, qui faisaient étinceler une épée de feu, pour empêcher eux et leurs descendants d'y rentrer.

2o. Nous savons que, par la chute de nos premiers parents, la nature humaine a été profondément blessée, et que l'âme et le corps, qui forment notre être humain, ont été placés dans un état de guerre perpétuelle, la chair ayant des inclinations directement opposées à celles de l'âme.

3o. Nous connaissons, par les lumières de la foi que, depuis que Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que tout homme qui croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle, nous savons que nous n'avons point ici de demeure permanente ; mais que nous cherchons celle que nous devons habiter un jour, et que nous habiterons certainement si, soumettant la chair à l'esprit, nous nous conformons à cette grande règle que nous donne l'apôtre saint Paul : Voici mes frères ce que je vous dis : Letemps est court ; et ainsi que ceux même qui ont des femmes, soient comme n'en ayant point ; et ceux qui pleurent, comme ne pleurant point ; ceux qui se réjouissent, comme ne se réjouissant point ; ceux qui achètent, comme ne possédant point ; enfin ceux qui usent de ce monde, comme n'en usant point ; CAR LA FIGURE DE CE MONDE PASSE.

(A continuer.)

AUX MILITAIRES DE LA CAMPAGNE.

Hier encor, habitants des campagnes,
Sous votre toit vous reposiez en paix.
Le bûcheron gravissait les montagnes
Et abattait les arbres des forêts.

Le moissonneur parcourant sa prairie
Priaît Dieu de lui donner du beau temps,
Et le pasteur loin de sa bergerie
Prenait soin de ses moutons noirs et blancs
Mais aujourd'hui les cris de "rang!" de
"guerre!"

Ont retenti sous la voute des cieux.
A votre père, à votre tendre mère,
A vos amis faites donc vos adieux ...

Arrachez-vous des bras de votre épouse;
Abandonnez vos plus douces amours!
Que le Dieu des combats ne vous repousse!
O Canadiens, soyez braves toujours!!

Laissez et fleurs et jardins et chaumières;
Au bout du champ l'instrument des labours
Sera tranquille!... Ecoutez... Aux frontières
De tous côtés on vous crie: "Au secours!"

En avant, courageux soldats,
Volez au triomphe, à la gloire!
Dans tous vos chaleureux combats
Remportez une éclatante victoire!..

A. B.

—De l'Ordre.

Brome de Schrader.

Voici ce qu'on lit à propos de ce fourrage, dans un journal agricole de Belgique:

"... M. Briot de la Mallerie m'écrivit une lettre dont j'extrait ce qui suit:

"Je suis charmé, Monsieur, de pouvoir être utile et agréable à la docte Société d'agriculture de Bruxelles, et je m'empresse de mettre à votre disposition un paquet de graines de *Brome de Schrader*. Cette graminée réussira partout où réussit le *Kaygrass* d'Italie. On peut semer en toute saison, mais il faut semer à la fin d'avril et en mai, puis en septembre et octobre.

"Cette plante demande de la terre propre bien défoncée et bien amendée, si l'on veut obtenir de très-forts rendements. Ses avantages sont:

"1o. D'être très-précoce; 2o. De fournir des rendements considérables; 3o. De constituer une excellente nourriture pour tous les herbivores.

"Ici (en Bretagne), je puis faire une première coupe vers la fin de février. Les semis en ligne ont été les plus productifs, parce que l'on a pu biner entre les lignes. En semant ainsi il faut 60 livres de graine par deux arpents; il en faut 100 livres pour semer à la volée.

"J'oubliais de vous dire que, sur place, le *Brome de Schrader* craint la dent des animaux, et qu'il ne m'a pas paru avantageux de le faire pâturer.

"Il va sans dire, Messieurs, que je me suis efforcé de tirer le meilleur parti possible de la petite quantité de graines que mes honorables correspondants ont bien voulu m'envoyer. J'ai tenu particulièrement à constater si le fait annoncé, à savoir: que

la graine semée en automne peut fournir une coupe de fourrage à la fin du mois de février suivant: j'ai tenu à constater, dis-je, si cette assertion se vérifiait en Belgique aussi bien qu'en Bretagne. Pour cela, comme le temps pressait (nous étions passé la mi-octobre), j'ai partagé la plus grande partie des graines que je possédais entre dix membres de notre Société qui se sont engagés à faire des essais sérieux, dans des circonstances déterminées et, surtout, à ne pas oublier de m'adresser un rapport au sujet des résultats obtenus.... Je dois dire que j'ai déjà reçu une notice de M. de Bizeau, qui trouvera place dans le bulletin de ce mois...."

A. BROECK.

"J'ai toujours accueilli les graminées qui pouvaient promettre la chance d'un produit immédiatement rémunérateur des prairies pérennes, entre autres, une se trouve dans mon herbier sous le nom de *bromus gigantes*, Linn. Ayant ouï parler du brome de Schrader, j'en ai demandé à la maison Vilmorein; croyant reconnaître l'identité de la graine avec celle de mon *bromus gigantes*, j'ai semé une ligne de chacune des deux provenances; elles sont maintenant toutes deux en fleurs et accusent une seule et même espèce. Cela dit, j'adopterai volontiers l'appellation de *brome de Schrader* pour couper court au peu d'entente qui règne parmi la famille des graminées pour la dénomination des genres et des espèces. Celle qui nous occupe est vivace, rustique et très-vigoureuse; ni la gelée intense, ni la sécheresse prolongée n'ont jauni sa chevelure. Cultivée avec d'autres graminées, celles-ci ont dû céder le terrain, tandis que la première persista jusqu'à ce que le sol, fatigué de produire toujours une seule et même espèce, lui eût fait subir la loi qui régit tous les régnes sur notre planète.

"Bref, elle produit un fourrage vert très-succulent avec une disposition remarquable à repousser sous la coupe. Son soin sec laisse un peu à désirer sous le rapport de la qualité, mais la quantité comble ce déficit.

"Soit dit en passant, la généralité des bestiaux lui feraient bon accueil pendant l'hiver que nous allons traverser. Pour ceux qui désirent obtenir une surface de terrain uniformément emblavée de cette essence, voici le plus sûr moyen: semer à l'automne ou au printemps en lignes espacées de deux pieds ou deux pieds et demi, cultiver les inter-tiges par des labours très-superficiels pendant l'adolescence des plantes et les abandonner à elles-mêmes lorsqu'elles deviennent trop hautes pour qu'on puisse y entrer sans faire des dégâts. La graine, portée sur des pédicelles très-fragiles, se sèmera d'elle-même, au fur et à mesure de sa maturité, sur un terrain bien préparé, et occupera bientôt littéralement la surface qui lui est destinée."

BIZEAU.

Jusqu'ici toutes les apparences plaident en sa faveur; promptitude de croissance, tallage vraiment extraordinaire, vigueur et robusticité de la plante, qui affronte égale-

ment le froid et la sécheresse en conservant sa verdure, et pardessus tout, qualité supérieure, à tel point que les bêtes s'en nourrissent avec avidité et préférablement à tout autre fourrage.

"En admettant toutes ces conditions, le brome de Schrader, qui paraît devoir s'accommoder plus ou moins de toutes les qualités de terre, opérerait une véritable révolution en agriculture; heureuse révolution qui ne fera tort à personne et qui pourra enrichir un bon nombre!"

MARQUIS DE LEUSSE.

Boussole du Cultivateur.

De même que toutes les autres branches de l'industrie humaine, l'agriculture a besoin, pour prospérer, de produire beaucoup et à bon marché; c'est par là seulement que les populations rurales remplissent leur tâche envers le reste de la société, en maintenant constamment le prix des denrées en rapport avec les ressources de toutes les classes de consommateurs.

Pour accomplir ce devoir, le labourneur ne doit pas perdre un seul instant de vue le sage précepte de Mathieu de Dombasle: "Travaillez toujours les yeux fixés sur le marché."

ANNONCES.



AVIS!
LIGNE DE LA MALLE ROYALE,
ENTRE
Québec et les Ports d'en Bas.

Le Steamship en fer à hélice supérieur,



LADY HEAD,
A. MARMEN, Maître.

LAISSERA le QUAI ATKINSON, pour
PICTOU, la NOUVELLE ECOSSE,
MARDI le 19 JUIN 1866, à QUATRE
heures P. M. arrêtant en allant et en revenant, aux Ports ci-dessus:

BASSIN DE GASPE,
PERCÉ,
PASPÉBIAC,
DALHOUSIE,
MIRAMICHI,
SHÉDIAC et
PICTOU.

Tout le bagage au risque des propriétaires.

Le passage payé et des lits obtenus au Bureau.

On ne recevra pas de fruit après 2 heures P. M., le jour du départ.

Pour le fret et le passage s'adresser à
F. BUTEAU, Agent,
Quai Atkinson, rue St. Jacques, Québec.


**MAGNIFIQUE
TERRE A VENDRE.**

UNE MAGNIFIQUE TERRE, dans la paroisse de St. Aimé, District de Richelieu, sur la rivière Yamaska, bien connu pour être le District le plus favorable pour l'agriculture dans le Bas-Canada, contenant 180 acres, dans un état de cultivateur excellent, avec habitation spacieuse et commode, maison de ferme, étable et grange; le tout dans le meilleur ordre. Cette terre est très-avantageusement située. Un bateau à vapeur voyage régulièrement entre St. Aimé et Montréal, dans l'été, et cette ferme n'est qu'à quelques milles de distance du dépôt du chemin de fer du Grand Tronc, à St. Hyacinthe, donnant ainsi au cultivateur le choix des meilleurs marchés canadiens ou américains, pour y vendre ses produits. Il y a une réserve de bois sur cette terre suffisante à perpétuité, et de l'eau à volonté. Sous tous les rapports cette ferme offre la plus belle occasion que l'on puisse trouver pour y investir son argent d'une manière avantageuse.

Conditions de paiement très-libérales.

S'adresser au propriétaire E. J. CHARLTON, à Québec, ou à J. CREBASSA, écuyer, N. P., Sorel, ou à F. X. PRATTE, écuyer, N. P., Stanfold.


A VENDRE OU A LOUER
À SAINTE ANNE DE LA POISSIÈRE
Près du Collège, dans le centre du Village.

 UNE belle et bonne maison de 35 x 28 pieds, finie dehors et dedans châssis doubles, mansardes, etc. Construite il y a sept ans, avec fournil attenante à la maison, excellente cheminée et four, grange et étable d'environ 59 pieds, jardin potager, fontaine, etc.

Cette maison est admirablement située pour une famille bourgeoise qui voudrait passer l'été à la campagne.

Possession donnée au commencement de juin. Pour les conditions s'adresser au PROCUREUR DU COLLÈGE.

F. A. ST. LAURENT
IMPORTATEUR DE QUINCAILLERIE
No. 6, rue et faubourg St. Jean
QUEBEC.

 F. A. St. L. a constamment en mains:

Ferronneries de tous genres, Ferrures de maisons, Outils pour les ouvriers, Glaces de miroirs, Couleurs sèches et à l'huile, Vitres, Mastic, Huile pour peinture, Pinceaux, Brosses, Ferblanc, Tôle, Pistols, Essais, Poudre, Plomb, Capsules, etc.

Les Cultivateurs trouveront aussi à ce magasin un assortiment complet d'instruments pour l'agriculture.

À vendre en gros et en détail.

MM. BÉLANGER & GARIÉPY

ONT l'honneur d'annoncer au public, et aux membres du Clergé en particulier, qu'ayant agrandi de beaucoup, leur établissement, ils ont en même temps importé, et reçoivent chaque jour d'Europe quantité d'objets nouveaux dans leur branche de commerce consistant en Services de table en argent—Coutellerie de Rodgers—Ustensils de ménage—Quincaillerie, etc.

Un nouveau choix de Lustres à Gaz, à l'Huile de Charbon, particulièrement pour l'usage et l'ornement des Eglises.

Ces Messieurs ayant pris des arrangements exprès avec les principales maisons de commerce d'Angleterre, offrent d'importer à commission toute commande qu'on voudra bien leur confier et cela sous un très-court délai.

Les Cultivateurs trouveront chez eux les ferrures dont ils ont besoin, et tous les instruments nécessaires à leurs travaux.

Québec 9, rue La fabrique, à l'enseigne du Gros Marteau.

**AVIS.
LA GALERIE
DES
CONTEMPORAINS.**

LA MAISON LIVERNOIS a l'honneur de présenter aux amateurs du pays tout entier, cette œuvre grandiose à laquelle elle travaillait depuis 1864, avec le concours d'un certain nombre de personnes compétentes. Cette grande photographie comprend un groupe des hommes les plus distingués dans toutes les classes de la société. On y voit tous les évêques actuels du pays et les principaux membres du clergé canadien, le Gouverneur Général, les ministres actuels de la Couronne, les juges de toutes les Cours, les membres les plus notables des deux Chambres, etc.

La direction de la Maison Livernois, espère que ce travail, l'un des plus grands qui ait paru en ce genre, en ce pays, sera accueilli avec faveur, et apprécié comme une œuvre patriotique, comme c'était la pensée du fondateur de cet établissement.

Le prix de chaque photographie est de \$2.00. Une liste de souscription est ouverte au bureau de la Gazette des Campagnes.

BUREAU DU REVENU DE L'INTERIEUR

QUÉBEC, 27 avril 1866

TOUTES les licences d'auberge, d'Hôtel et de magasin pour l'année courante expireront le 30 avril courant.

Toute personne qui détaillera des liqueurs spiritueuses ou fermentées après cette date, sans licence, sera, sur plainte et conviction, passible d'une amende de \$50 ou 3 mois d'emprisonnement.

Le droit gouvernemental, sur les licences

d'auberge dans les limites de la cité ont de..... \$11
Sur les licences d'auberge en dehors des limites 34
Do dans les villes incorporées (tel que la ville de Lévis) 39
Sur les licences pour détailler par 3 demi chopines de liqueurs spiritueuses et fermentées, au droit uniforme de. 21
Sur les licences d'encanteur. 21
Sur les licences pour tables de billard, pour chaque table. 51
Sur les manufactures de tabac en la cité ou à la campagne..... 25
Sur les brasseurs..... 60
Sur les distillateurs 100

Ce droit est payable en sus de toute taxe municipale, imposée par la Corporation de la cité ou les Conseils de comté ou Conseils locaux.

La bière est soumise à un droit d'accise de 3c par gallon.

Les spiritueux et alcools, sont soumis à un droit d'accise de 30c par gallon.

Tabac commun coupé paie un droit de .60 par livre.

Tabac en torquette, cavendish, etc. ... 10c par livre.

Tabac en poudre..... 10c par livre.

Les ventes par encan sont soumises à un droit de 1 p. sur les produits de la vente. Aucun argent n'est reçu après les heures de banque.

Bureau du REVENU DE L'INTERIEUR,
CHAMBRES VICTORIA, Rue Saint-Paul,
1er juin 1866. Québec.

**SEIGNEURIE
DE
MONT-LOUIS**

LE soussigné ayant acquis, pour l'avoir acheté de son père, la Seigneurie de Mont-Louis, située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, dans le district de Gaspé, est maintenant prêt à vendre et à louer les places de pêches et autres lots.

Cette propriété est en franc et commun socage, a un front de onze milles en profondeur; est l'une des meilleurs places de pêches sur Saint-Laurent, et la terre y est très propre aux fins de l'agriculture; elle est fertile et l'on ne saurait y trouver une roche.

Il y a une chapelle et un moulin à farine sur la propriété; et une quantité de terre sur les différentes baies et les rivières a été arpentée.

Pour des informations plus détaillées, s'adresser à

THOS. FRASER,
Quai des Indes, Québec.

15 mars 1866.

VOYEZ L'ANNONCE

POUR LE

BROME DE SCHRADER II

AVIS.

J'AI examiné plusieurs échantillons (pris dans des fûts différents) d'un vin de Sicile appartenant à MM. GARANT et TRUBERT, et j'ai trouvé dans ces divers échantillons tous les éléments contenus dans les vins ordinaires; en conséquence, je puis le recommander comme vin de messe. Pour plus de garantie, l'auteur de ce certificat s'est réservé le droit de soumettre à l'analyse de nouveaux échantillons de ce même vin, quand bon lui semblera, durant l'espace de six mois.

Ce certificat n'aura de valeur que pour l'espace de six mois, et qu'autant qu'il sera exhibé par MM. Garant et Trubert. Il est défendu de l'imprimer sur cartes, sous forme de circulaire, etc., la seule forme d'impression autorisée est celle d'annonces dans les journaux.

Tout autre certificat exhibé par les marchands et portant une date antérieure à celle du 17 mai 1866, doit être considéré comme nul, s'il porte la signature du sousigné.

F. A. H. LARUE, M. D. L.

1er juin 1866.

MARCHANDISES SÈCHES.

Choix magnifique d'effets de goût et d'utilité pour le printemps et l'été.

CHEZ

MONTMINY ET BRUNET,

COIN DES

RUES DU PONT ET DES FOSSÉS, SAINT ROCH, QUÉBEC.

MONTMINY et **BRUNET** appellent l'attention de leurs pratiques et du public sur la liste suivante d'articles qui tous sont du genre le plus nouveau, et dont les prix ne peuvent manquer de convenir à l'acheteur :

Chapeaux de paille de toute qualité et de tout genre, Rubans français, Fleurs françaises, Fleurs et Garnitures en paille, Parasols, Gants d'Alexandre, Gants de soie et de fil, immense quantité d'Étoffes à Robes tel que Alpaca brillant, uni et rayé, Moir, Poil de chèvre uni et careauté, Châli de toutes espèces, Soie coréenne noire, première qualité à 6s. 9l., Soie glacée noire de tous les prix, Étoffes à Manteaux pour dames, Tweeds, Casimires, Draps, Indiennes, Shirting, Coton et Toile à draps de lits, serviettes, Bas de Coton, et une immense quantité d'effets trop longue à énumérer.

— ANSSI —

Quelques pièces de Drap de Paris oroisé et cardé de la meilleure qualité pour soutanes.

MONTMINY et **BRUNET,**

Coin des rues du Pont et des Fossés, Saint-Roch, Québec.

1er juin 1866.

N'oubliez pas d'acheter

de

BROME DE SCHRADER

RUCHES ET ABEILLES.

Le soussigné, qui s'est livré depuis un grand nombre d'années à la culture des Abeilles, a fait des expériences complètes sur les diverses méthodes recommandées ainsi que sur toutes les Ruches perfectionnées offertes depuis quelque temps au public.

À la demande de plusieurs amateurs et cultivateurs, il a entrepris de faire fabriquer les Ruches que lui semblent les mieux adaptées à notre climat et dont il peut sans hésitation recommander l'usage.

On peut se procurer chez lui sous un court avis les ruches suivantes :

La Ruche de l'Amateur,

En Bois et en Paille combinées et Castres mobiles; la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les abeilles avec système. — Prix : \$5.00.

LA RUCHE DE LA FERMIERE CANADIENNE, de Bois et de Paille combinées de l'invention du soussigné, la seule adaptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur. — Prix : \$2.50.

BOITES-A-MIEL qui se vendent sur le marché au même prix que le miel; dessus et dessous en bois, côtés en verre, — La doz. \$1.60.

Pour plus amples renseignements, s'adresser par lettre ou personnellement à **THOS. VALIQUET, Apiculteur.**

Ferme aux Abeilles, à St. Hilaire.

Il croit devoir mettre en garde contre les nombreuses prétendues améliorations offertes par des spéculateurs ambulants.

1er juin 1866.

Aucun jardin ne devrait être sans

A B E I L L E S

NOUVELLES MARCHANDISES.

GRANDE variété d'Étoffes à Robes de printemps et d'été, Soie de couleurs pour Robes, Étoffes à Jupons, Nouveaux Parasols, Cols et Manchettes (nouveau), Ceintures et Fichus pour dames, Echarpes, Châles, Plumes, Garnitures de chapeaux.

NOUVEAUX Tweeds de printemps et d'été, Casimires de couleurs, Casimires et Draps noirs, Nouveaux tissus légers et de fantaisie pour chemises, Cravatte, Echarpes pour messieurs, Chemises en Toile, etc., Vêtements de dessous, etc.

TOILE Cirée anglaise pour paquets, Toile Cirée pour tables, Toile cirée de couleur, Toile en caoutchouc pour voitures.

CHAPEAUX de satin, (importation française), Chapeaux de satin de Londres, Chapeaux en mérinos, Chapeaux de feutre, grande variété, Chapeaux de paille, etc., pour dames, Chapeaux de paille pour messieurs, Chapeaux pour enfants.

En vente chez

HAMEL et **FRÈRES,**

1er juin 1866. Québec, Rue Sous-le-Fort.

J. B. C. HEBERT,

ET

J. ANCTIL,

Notaires et Agents,

ONT transporté leur bureau dans l'ancienne maison occupée par Cha. M. DeFoy, écr. No 15, rue St Joseph, Haute-Ville, Québec.

N. GAUTHIER,
NOTAIRE.

TIENT son Bureau à **MONTMAGNY,** près de l'Église.
14 avril 1866.

J. P. GENDRON,
Marchand-Horloger,

No. 9 Rue St. Jean, Québec,

INFORME le public que les **MONTRES** et **BIJOUX** qui lui seront confiés pour être réparés seront mis dans un coffre en fer à l'épreuve du feu.

MARCHAND - EPICIER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'ayant un assortiment considérable d'Épiceries fraîches, de Vins et Liqueurs de toutes sortes, est prêt à satisfaire toutes commandes qui pourraient lui être faites par écrit ou autrement. Il en fera l'expédition, par le Grand Tronc ou les Bateaux-à-vapeur, sous le plus court délai.

JOSEPH LACHANCE,

No. 3, rue Sous-le-Fort et No 3, sur l'ancien marché, B.-V., Québec.

E. BAZARETTI,

MARCHAND DE TABAC

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch, QUÉBEC,

IMPORTATEUR de Tabac en-feuilles, en torquettes et en poudre—Allumettes—Pipes en bois et plates—Tabatières, etc.

Aussi, Parfumeries, telles que huiles, graisses, etc.—Brosses, peignes, savons.—Un grand assortiment de papier à écrire, cartes, chapelets, croix, livres de prières, etc. A vendre à bon marché.

DEPOT DE GRAINES

À

STE. ANNE DE LA POCATIÈRE

À L'IMPRIMERIE DE LA

GAZETTE DES CAMPAGNES

POUR le nom des graines à vendre, voir les deux derniers numéros de la Gazette des Campagnes.

GAZETTE DES CAMPAGNES.

1866

JUILLET.

1866

Le Soleil entre au Lion le 23 à 3 heures 28 minutes du matin.

Dernier quartier, le 5 à 9 heures 18 minutes du matin.

Nouvelle lune, le 12 à 0 heures 50 minutes du matin.

Premier quartier, le 19 à 10 heures 59 minutes du matin.

Pleine lune, le 27 à 11 heures 28 minutes du matin.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L.	ETC.	SOL.
DIMAN.	1	*r VI ap. Pent. PRECIEUX SANG DE N. S. J. C. <i>Kyrie</i> de 2 cl. I Vêpres de la Visitation, mêm. du Préc. Sang, <i>Habebitis.</i> et de l'oct. de S. Jean, <i>Puer.</i> Salut.	4	87	52
Lundi	2	b Visitation de la Ste. Vierge.	4	87	52
Mardi	3	tr	4	97	51
Mercredi	4	tr De l'oct. des SS. apôtres.	4	97	51
Jeu	5	tr	4	107	50
Vendredi	6	r Octave de SS. Pierre et Paul.	4	107	50
Samedi	7	fb Ste. Marguerite, reine d'Ecosse. (10 juin).	4	117	49
DIMAN.	8	b VII ap. Pent. DEDICACE DES EGLISES DU DIOCESE. <i>Kyrie</i> du 2 ton. Aux II Vêp. mêm. et du suiv. Salut.	4	117	49
Lundi	9	fb Ste. Elizabeth, reine du Portugal. (hier).	4	127	48
Mardi	10	tr Les SS. Sept Frères, martyrs.	4	137	47
Mercredi	11	fb De l'octave.	4	137	47
Jeu	12	b S. Jean Gualbert, abbé.	4	147	46
Vendredi	13	tr S. Anaclet, pape et mart.	4	147	46
Samedi	14	b S. Bonaventure, év. et doct.	4	157	45
DIMAN.	15	b VIII ap. Pent. Octave de la Dédicace. <i>Kyrie</i> des dbles. I Vêpres du suiv. mêm. de la Dédic. <i>O quam,</i> et du dim.	4	167	44
Lundi	16	b Notre-Dame du Mont-Carmel.	4	177	43
Mardi	17	fb S. Alexis, conf.	4	187	42
Mercredi	18	b S. Camille de Lellis, conf.	4	197	41
Jeu	19	b S. Vincent de Paul, conf.	4	207	40
Vendredi	20	b S. Jérôme Emilien, conf.	4	217	39
Samedi	21	fb S. Henri, empereur. (15).	4	227	38
DIMAN.	22	*b IX ap. Pent. Ste. Marie Magdeleine. <i>Kyrie</i> des dbles. Aux II Vêp. à cap. du suiv. mêm. de Ste. Magdeleine, <i>Mulier,</i> du dim. et de S. Lib. <i>Sacerdos.</i> Salut.	4	237	37
Lundi	23	r S. Apollinaire, év. et martyr.	4	247	36
Mardi	24	tr De la Vigile.	4	257	35
Mercredi	25	r S. Jacques, apôtre.	4	267	34
Jeu	26	b Ste. Anne, mère de la Ste. Vierge.	4	277	33
Vendredi	27	tr S. Pantaléon, martyr.	4	287	32
Samedi	28	tr SS. Nazaire, Celse et Victor, martyrs.	4	297	31
DIMAN.	29	vr X. ap. Pent. <i>Kyrie</i> et Vêp. du dim. mêm. du suiv. et de pl.	4	317	29
Lundi	30	fb Ste. Marthe, vge. (hier).	4	327	28
Mardi	31	b S. Ignace, confesseur	4	327	28

Température. — Du 7 au 12, temps changeant, pluie d'un jour à l'autre — Du 13 au 19, beau et chaud — Du 20 au 27, quelques averses d'un jour à l'autre — Du 28 au 3 août, quelques averses. — *Petit Almanach du B.-C.*

ENCORE DES RETARDATAIRES !!!



Nous prions les abonnés retardataires de vouloir bien payer leur abonnement dans le cours de ce mois, Aucune raison ne peut justifier un retard, surtout dans un temps où les produits agricoles se vendent à des prix très élevés. Espérons que chaque cultivateur s'empressera de payer son abonnement à la *Gazette des Campagnes*.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, par écrit, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés. Ceux qui refuseront la *Gazette des Campagnes* au Bureau de Poste sans avoir payé leur arrérages seront sensés continuer l'abonnement jusqu'à parfait paiement.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

De la Pointe de la Rivière-du-Loûp.

District de Québec:

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHAR

STATIONS.	Aller		Retour
POINTE LEVI	1-00 P M	12-45 A M	
Hadlow	1-10	12-35	
Chaudière Junction	1-30	12-16	
St Jean Chrysostôme	1-43	12-04	
St Henri	2-00	11-49	
St Charles	2-26	11-25	
St Michel	2-45	10-51	
St Valier	2-58	10-38	
St François ou Berthier	3-18	10-06	
St Pierre	3-30	10-19	
ST THOMAS	3-48	9-49	
Cap St Ignace	4-10	9-09	
L'Anse à Gile	4-22	8-58	
L'ISLET	4-35	8-46	
	4-50	8-31	
Trois Saumons	5-03	8-21	
St Jean Port Joli	5-20	8-04	
Elgin Road	5-32	7-50	
St Roch	5-46	7-38	
STE ANNE	6-09	7-15	
Rivière Ouelle	6-29	6-57	
St Denis	6-46	6-40	
ST PASCAL	7-03	6-23	
Ste Hélène	7-23	6-03	
St André	7-33	5-52	
St Alexandre	7-45	5-40	
Chemin du Lac	8-03	5-20	
RIVIERE-DU-LOUP	8-23	5-00	

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.

Par le Steamér Hibernian.

BROME DE SCHRADER.

Importé de la mai-on Vilmorin, Andrieux et Cie., de Paris, par le propriétaire de la *Gazette des Campagnes*.

On peut se procurer à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes* de la graine de Brome de Schrader.

Les écrits qui ont paru dans les Nos. de la *Gazette des Campagnes* du 1er mai et 1er juillet 1865, ainsi que du 2 janvier 1866, recommandant la culture de cette plante fourragère, pouvant donner deux récoltes par été, suffisent pour inviter les cultivateurs à envoyer 25 cents en estampilles, par lettre affranchie, au sousigné qui s'empressera de leur faire parvenir, par le retour de la malle, un paquet de cette graine, suffisant pour en faire l'expérience, et pouvoir se procurer de la graine pour l'année prochaine.

FIRMIN H. PROULX.